

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE

CGT, CFDT, CGT-FO, SUD

Bilan de la journée de mobilisation du 13 mars 2012

La journée de mobilisation sur le statut des enquêtrices et enquêteurs a été l'occasion de plusieurs actions sur le territoire.

- En Paca, plus de 20 enquêtrices et enquêteurs se sont rassemblés à la DR. Ils ont interpellé leur directeur régional.
- En Poitou-Charentes une information a été faite aux agents de la DR.
- En Basse-Normandie une distribution de tract a eu lieu

Ces actions soutenaient une mobilisation organisée à Paris pour interpeler le nouveau Directeur général.

Des enquêtrices et enquêteurs de 11 régions se sont organisé-e-s pour venir à la direction générale de l'Insee à Malakoff : Auvergne, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Lorraine, Ile-de-France, Midi-Pyrénées, Bretagne, Nord-Pas de Calais, Languedoc-Roussillon, Franche-Comté, Poitou Charentes.

Des prises de paroles de soutien ont été organisées pendant le pique-nique organisé sur le parvis d'entrée de l'Insee : plusieurs fédérations syndicales (au niveau fonction publique, au niveau ministère de l'économie), le comité femme mixité de la CGT, la mairie de Malakoff....
Autant de paroles qui tranchaient avec celles de la direction !

Après la conférence de presse, une tournée de collecte de soutien a été organisée dans certains bureaux de la DG. Ce fut un moment d'échanges entre les agents de terrain que sont les enquêtrices et enquêteurs et ceux des équipes de conception ou suivi des enquêtes des bureaux parisiens. Un peu plus de 1 000 € a été recueilli, qui aideront des grévistes à tenir malgré les relevés de prix et les enquêtes non faites.

L'ambiance bon enfant de la journée a permis de compenser le flou des réponses de la direction.

A 11h la délégation s'est invitée au Comité de direction de l'Insee, qui réunit la plus haute hiérarchie de l'Insee.

Seuls le Directeur général, la Secrétaire générale, et le directeur des statistiques démographiques et sociales sont restés dans la salle.

De nombreuses enquêtrices et enquêteurs ont interpellé le Directeur général sur leurs conditions d'emploi actuelles, sur la nécessité de la reconnaissance de leurs qualifications. Ces échanges ont duré deux heures.

Le Directeur général est revenu à plusieurs reprises sur le fait qu'il avait désamorcé la menace d'une application directe de **la loi Sauvadet**, qui aurait été préjudiciable aux enquêtrices et enquêteurs. Il estime que la menace d'un élargissement du « CDI pigiste » est éloignée. Cet engagement est une bonne chose, mais nous demanderons à le vérifier dans les prochaines semaines.

Mais sur les raisons du mouvement, c'est-à-dire le sujet de la **rémunération**, il a affirmé ne pas connaître suffisamment le sujet pour se prononcer.

De grandes divergences sont alors apparues :

- *La direction estime qu'elle doit se « bagarrer » au niveau de la direction du budget, pour financer les nouvelles conditions d'emploi (alors que la circulaire Insee est en négociation depuis 2 ans). Elle l'annonce comme quelque chose de positif...alors qu'il ne s'agit que de financer son propre projet, à un niveau de rémunération minimal !*

Nous estimons pour notre part que ce « minimum » budgétaire, prévisible pour mettre à niveau l'assiette de cotisations sociales (passage du système du 60/40 au système normal, les frais réels) ainsi que la prise en compte de l'ancienneté, auraient dû être négociées depuis bien longtemps, étant donné que la mise en place de la circulaire était prévue initialement pour janvier 2012.

- *Le directeur a plusieurs fois mentionné le fait que les négociations devaient aller à leur terme, avant que la direction de l'Insee aille négocier son budget.*

Même s'il reste des éléments techniques à discuter (quotité de travail dans les Dom, meilleure évaluation de la quotité prix, et de la quotité des enquêtrices et enquêteurs ayant peu de déplacements, prise en compte de la mise à disposition du véhicule personnel), le réel problème demeurant conflictuel aujourd'hui est la rémunération. Si la négociation n'avance pas aujourd'hui, c'est bien parce que la direction de l'Insee refuse d'étudier sérieusement nos propositions d'amélioration de la rémunération de base. La direction nous a fait croire en janvier qu'elle allait les étudier, mais elle n'a fait que botter en touche.

- La direction fait donc semblant d'ignorer que nous avons déposé le 17 janvier des revendications précises répondant à deux nécessités :
 - ne pas payer les enquêtrices et enquêteurs moins que les autres agents de l'Insee. Et pourtant certains de ces agents des bureaux sont déjà bien mal payés par l'Insee ;
 - ne pas mettre en place un système de différentielle qui va geler les salaires pendant des années, et sera une plaie à gérer administrativement.

Ces revendications ne sont pourtant pas déraisonnables ! il ne s'agit que d'une reconnaissance minimale des qualifications mises en œuvre par les enquêtrices et les enquêteurs !

Après des années d'économies sur le dos de la protection sociale des enquêtrices et enquêteurs, la direction de l'Insee veut aujourd'hui troquer un statut légal (contractualisation, mensualisation...) contre une rémunération minimale !

Elle se réfugie derrière les difficultés budgétaires. Sans nier totalement leur existence, il n'est pas acceptable qu'après tant d'années d'engagements (du ministère, de l'Insee) pour changer leur statut, ce soit les enquêtrices et enquêteurs qui en fassent finalement les frais sur leur bulletin de salaire !

Nous estimons pour notre part que la direction de l'Insee joue un jeu dangereux : elle préfère mettre en péril la qualité d'indicateurs phares plutôt que de prendre en compte les qualifications d'un millier de ses agents.

Elle a également utilisé la mise en œuvre de la loi Sauvadet comme une menace vis-à-vis des enquêtrices et enquêteurs, contre laquelle elle a beau jeu aujourd'hui de dire qu'elle s'engage à les préserver.

La loi Sauvadet aura été une diversion, pendant un mois, par rapport aux revendications sur la rémunération.

Le Directeur général a reconnu la mobilisation des personnels ; Il ne peut ignorer la solidarité des autres agents de l'Insee confrontés à la même volonté d'ignorer leurs revendications.

Il doit, dès le prochain GT, le 22 mars, faire les propositions qui permettront de finaliser la circulaire et s'engager à présenter ce dossier aux nouvelles autorités politiques qui s'installeront après les élections présidentielles et législatives.

A Paris, le 16 mars 2012